Ecole primaire du CREY
Lieu-dit : le CREY
73350 CHAMPAGNY-EN-VANOISE
04-79-55-05-18
Ce.0730707X@ac-grenoble.fr

Année scolaire 2016 - 2017

Compte rendu du 2ème conseil d'école du

Jeudi, 16 mars 2017

Présents : M. RUFFIER LANCHE (maire), M. RUFFIER DES AIMES (conseiller municipal chargé des affaires scolaires), Mmes. BRIN, DAUDE, RUFFIER DES AIMES et RUFFIER LANCHE (représentantes des parents d'élèves), M. BRUN (D.D.E.N.), Mme. ROUILLE, MM. FANTONE et ARAND (les enseignants), Mmes. HERARD et ZBITAK (responsables du périscolaire), Mme. LEBARBIER (A.T.S.E.M.), Mme. SOUVY (personne relais du projet éco-école), M. COLOM (responsable service enfance, jeunesse et culture du canton).

Absent :

Excusés : M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, Mme. ZBITAK M. (conseillère municipale chargée des affaires scolaires)

Président : M. ARAND (directeur)

Secrétaire : M. FANTONE (adjoint remplaçant)

Début de séance : 20h00

I) Renouvellement du Plan Educatif De Territoire

- Intervention de M. COLOM : retour sur le questionnaire adressé aux familles et sur les réponses concernant l'école de Champagny-en-Vanoise. Sur les 310 réponses reçues à la communauté de communes, 76% des élèves participent au Temps d'Activités Périscolaires à l'école de Champagny-en-Vanoise. Compte tenu de l'emploi du temps des animateurs périscolaires (la plupart étant rattachés aux mairies), les journées de classe à 4h30 resteront identiques l'année prochaine pour les écoles souhaitant reconduire le 2x1h30.
- Discussions sur les rythmes : 2x1h30 est le choix plébiscité à la fois par les familles et les enseignants de l'école.
- Arguments des parents : les enfants sont plus fatigués avec ces nouveaux rythmes (une demi-journée de plus dans la semaine) ; les activités extra-scolaires des enfants s'étalent donc les soirs en pleine semaine plutôt que dans la journée du mercredi. Néanmoins, à l'exception de la première année de mise en place de la réforme, les parents soulignent l'amélioration des activités proposées aux élèves lors de ces Temps d'Activités Périscolaires. L'équipe enseignante rappelle l'importance d'une matinée supplémentaire accordée aux apprentissages, de manière plus ludique, afin de casser la semaine en deux. Les enseignants constatent également que les élèves pratiquent trop d'activités extra-scolaires en semaine (surtout en saison), ce qui peut aussi expliquer leur fatigue surtout le lundi matin.
- Arguments des enseignants : les enfants ont pris ce rythme (2x1h30), qui permet de garder encore tous les jours des temps d'apprentissages en début d'après-midi (contrairement à un 1x3h). Les élèves ne demandent plus aux enseignants « Est-ce qu'il y a TAP aujourd'hui ? » : ils ont compris

l'alternance journée complète/journée raccourcie. La présence d'un adulte référent tout au long de la journée (Mme. ZBITAK), aussi bien sur le temps scolaire que périscolaire, rassure encore plus les élèves et les enseignants (même interlocuteur). Les enseignants se réjouissent également du maintien de ces deux jours (le mardi et le vendredi après-midi à l'école du Crey) l'année prochaine, ne chamboulant pas par conséquent les plus jeunes élèves.

- Débat : apprentissages ou activités sous forme de « jeux » pour les enfants ? Les deux : apprentissages de manière ludique, facilités par le 2x1h30 : premier jour, intervention d'un professionnel (théâtre, sophrologie, danse, espace Glacialis, ...), second jour, activités plus ludiques proposées par les animateurs du périscolaires (travaux pratiques, jeu de dames, sorties dans le village, ...). Toutes ces activités se font donc en complément des apprentissages de classe, d'où les passerelles possibles et encouragées entre les programmes scolaires et ceux du périscolaire (cycle théâtre mené l'an dernier par M. ARAND à la suite du cycle « improvisation » mené par une intervenante). En maternelle, Mme. ROUILLE rappelle que l'école a la chance de disposer d'une personne qui réveille vingt minutes après le début des T.A.P. les élèves à la sieste : la priorité est donc donnée aux rythmes des enfants.
- Pour finir : vote des membres de droit au conseil d'école sur les nouveaux rythmes scolaires. A la question : « Êtes-vous pour ou contre la reconduction des rythmes scolaires <u>actuels</u> à l'école de Champagny-en-Vanoise ? »
  Résultats : Sur 7 voix :
  - 0 Abstention
  - 0 Contre
  - 7 Pour

  <u>A l'unanimité, le conseil d'école valide la reconduction des rythmes scolaires actuellement en vigueur</u> :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45 – 11h45	**8h45 – 11h45**	**8h45 – 11h45**	**8h45 – 11h45**	**8h45 – 11h45**
13h30 – 16h30	**13h30 – 15h00**		**13h30 – 16h30**	**13h30 – 15h00**

II) <u>La cantine scolaire</u>

Depuis la rentrée des vacances de Noël, choix de la mise en place de deux services :

- Les élèves de maternelle n'avaient pas toujours le temps de manger à leur rythme lorsque le service dépassait les 25 élèves.
- Construction des deux groupes d'élèves de la manière suivante :
  - PS-MS-CM1-CM2
  - GS-CP-CE1-CE2
- Résultats satisfaisants qui s'inscrivent de plus dans la continuité des parrainages mis en place depuis le début d'année pendant le temps scolaire : élève de CM1-CM2 parrain ou marraine d'un élève de PS-MS).
- Les groupes sont donc moins chargés et moins bruyants : les cycles 3 s'occupent des PS-MS et les GS-cycles 2 participent à la vie de la cantine (débarrasser, essuyer, ranger...).

III) <u>Effectifs</u>

Suivi des effectifs : actuellement 35 élèves sont scolarisés à l'école du Crey, effectif normalement stable pour cette fin année : départ de deux saisonniers après les vacances de Pâques et arrivée de deux inter-saisonnières.

Pour l'année prochaine : 8 PS sont annoncés, avec le départ de 4 CM2.

IV) Projet d'école : un projet éco-école

Projet d'école axé cette année sur les sciences : la biodiversité et les déchets.

Afin d'illustrer ce projet, de nombreuses activités ont été proposées aux élèves afin de répondre au mieux aux exigences des programmes ainsi qu'aux besoins des élèves d'une part et aux besoins de l'établissement d'autre part.

Sur le volet « biodiversité » : tout au long du mois de novembre : travail sur les insectes présents à Champagny-en-Vanoise (identification, observations à la loupe et recherche de matériaux nécessaires à leur survie dans le but de construire l'hôtel à insectes visible au centre de Champagny-le Bas). Pour ce faire, la découverte des espèces et la recherche des matériaux a été possible grâce à l'intervention de Christophe GOTTI, notre garde du parc et Maryline LABARRE, responsable de l'espace Glacialis.

Au cours du mois de décembre, les élèves de CM ont également préparé des nichoirs à oiseaux (peinture et vernissage des nichoirs, identification de la nourriture possible dans cet habitat, réflexion sur l'orientation des nichoirs) qui ont été installés à la rentrée des vacances d'hiver, dans le but d'observer et de mettre en évidence les espèces présentes à Champagny, de leur apporter repos et nourriture en cette fin d'hiver où leur stock diminue et dans le but de leur proposer un abri douillet, au soleil, idéal à la reproduction de ces espèces.

Sur le volet « déchets » : en plus du compost installé l'an dernier aux abords de la cantine, l'école s'est vue doter de deux récupérateurs : l'un de bouchons en plastique (mêlant ainsi gestes éco-citoyen et de solidarité envers une association axée sur le handicap) et l'autre de piles usagées. Depuis le retour des vacances de Noël, les piles usagées sont pesées et envoyées au fur et à mesure à la déchetterie du canton où elles seront entreposées avant d'être recyclées : travail en lien avec les mesures de masses en mathématiques. Un atelier Montessori sur le tri des déchets est également à la disposition des élèves d'élémentaire pendant leur temps libre (réfléchir dans quelle poubelle entreposer tel ou tel déchet) : afin de prendre en compte les représentations des élèves, avant l'étude de ce thème.

Les arts plastiques viennent également illustrer notre projet d'école : réalisation d'une fresque composée exclusivement de bouchons plastiques, visible depuis la Toussaint dans la cour du bas de l'école représentant une fleur. A terme, cette fresque pourrait devenir le logo de l'école du Crey. De plus, pour ne pas gaspiller la végétation récupérée pour remplir l'hôtel à insectes, les élèves de la GS au CM2 ont réalisé des tableaux en Land art, visibles dans le couloir du bâtiment du bas. Enfin, le décloisonnement en histoire des arts par Mme. ROUILLE s'inscrit pleinement dans ce projet : actuellement travail sur le détournement d'un objet du quotidien (l'essoreuse à salade dans le cadre du Spin-Art).

A venir : travail sur la biodiversité et les déchets à partir de notre jardin pédagogique mis en place depuis un an entre les mois de mai et de septembre.

V) Activités artistiques, physiques et sportives

1) Bilan des activités déjà réalisées

- En éducation physique et sportive, la période entre Toussaint et Noël s'est résumée à des séances de patinage à la patinoire de COURCHEVEL pour tous les élèves de l'école. Bilan positif et bon encadrement des élèves grâce aux parents agréés et aux moniteurs. Les parents d'élèves proposent aux enseignants l'invitation d'un parent accompagnateur « joker » en cas d'un éventuel désistement d'un des parents accompagnateurs, pour éviter qu'il y en ait de trop (sentiment parfois d'inutilité de certains parents serre file, surtout lorsque celui-ci prend un congé). M. ARAND reconnaît avoir pris deux parents supplémentaires lors du cycle patinage, car la patinoire ne pouvait lui garantir à chaque séance la présence des deux moniteurs (ce fût le cas une fois sur les quatre séances du cycle). Quant à la semaine de ski alpin, M. ARAND pensait que cela serait préférable, afin d'encadrer au mieux les groupes de débutants (chutes plus fréquentes des élèves de maternelle) et de performants (à davantage recadrer par moments). Il rappelle de plus l'importance de la sécurité dans ce type d'activités qui ne doit pas être sous-estimée. Néanmoins, l'équipe enseignante trouve intéressant cet appel à candidature pour un parent « joker » mais rappelle aussi que le parent accompagnateur a pour rôle d'aider le groupe en sortie. La présence de Mme. ZBITAK (personne référente chargée du périscolaire) aux sorties est très appréciée.

- Pendant la période hivernale (en 3ème et 4ème période) :
  - Une semaine complète de ski alpin s'est tenue du 30 janvier au 3 février. Le bilan est très satisfaisant : la mise à disposition des mêmes moniteurs du lundi au vendredi a rassuré les élèves (surtout les plus jeunes) et a permis d'assurer une vraie continuité de cet apprentissage, entraînant de bons progrès en fin de semaine, surtout chez les élèves de cycles 1 et 2. Cependant, pour l'année prochaine, afin d'éviter le phénomène de compétition visible chez les élèves de cycle 3, l'équipe enseignante souhaiterait initier les élèves de CM au snowboard, plutôt qu'au traditionnel ski alpin, afin de leur faire découvrir une nouvelle activité de glisse et mettant ainsi tous les élèves au même niveau : découverte d'un nouveau sport de glisse.
  - Cette semaine de ski alpin a été précédée par l'intervention de M. CUENOT, afin de rappeler les règles élémentaires de sécurité sur les pistes.
  - Quatre séances de ski de fond se sont déjà tenues avant et après les vacances d'hiver pour les élèves de la GS au CM2, avec la traditionnelle rencontre cantonale qui s'est tenue cette année sur le site nordique de Champagny-le Haut. Le conseiller pédagogique de la circonscription, organisateur de la rencontre, remercie d'ailleurs l'ensemble des personnels encadrant et le Sou des Ecoles pour le goûter qui a été proposé aux élèves du canton, à l'issue de leur course.
  - Enfin un cycle football s'est déroulé tous les vendredis après-midis entre les vacances de Noël et d'hiver pour les élèves de la GS au CE2. Ce cycle, en plus de l'apprentissage du sport, avait pour but de développer la capacité des élèves à apprendre ensemble, tout en se respectant. Les notions de respect, entraide, tolérance, partage étaient mises en avant, en lien avec le parcours citoyen des élèves de cycle 2. Une réflexion en classe est venue clôturer ce cycle.

2) Activités à venir

- Cette année, compte tenu des importants travaux réalisés à la piscine de CHAMPAGNY-EN-VANOISE ainsi qu'à celle d'AIGUEBLANCHE, il n'y aura pas de cycle natation organisé par l'école.
- Afin de développer les activités sportives à visées artistiques, M. ARAND propose depuis aujourd'hui aux élèves d'élémentaire, puis après les vacances de Pâques également aux élèves de maternelle, un cycle jonglage, en lien avec les arts du cirque qui seront présentés aux élèves de l'école plus en détails lors du spectacle du 3 avril au cirque de St Pétersbourg à Albertville. Ces séances illustrent ainsi
- Le mardi 21 mars : intervention d'un pisteur sur les risques d'avalanches, la présentation et le rôle des chiens d'avalanche, ... afin de rappeler aux élèves la dangerosité permanente de la montagne et des gestes de sécurité à mettre en application. Cette séance sera suivie d'une illustration sur le terrain (à l'arrivée des télécabines de Champagny-le Bas), avec présentation du matériel plus conséquent.
- Le vendredi 2 juin, les élèves de CM1-CM2 se rendront à Bozel pour la traditionnelle rencontre cantonale de football.

Les parents d'élèves demandent si un cycle théâtre sera, comme l'an passé, de nouveau proposé en dernière période. L'équipe enseignante ne pense pas reconduire cette activité cette année mais envisage plutôt un travail sur la poésie (en lien avec le printemps des poètes).

VI) La sécurité au sein de l'établissement

- Demande de la part du directeur d'école, auprès de la gendarmerie de Moûtiers, d'une visite afin de procéder à un diagnostic de la sécurité de l'établissement (suite à la réunion du mois de décembre concernant la sécurisation des écoles et les modalités d'organisation de l'exercice « alerte intrusion »).
- Attente des grilles métalliques fermant l'accès au bâtiment supérieur. Celles-ci devraient être installées pendant les vacances de Pâques. De plus, souhait de l'équipe enseignante de voir changer les portes d'entrées principales des deux bâtiments : portes vitrées en bois, ne fermant qu'à un seul tour. Dans l'attente, proposition d'installer des tringles et des rideaux afin de réduire la visibilité (tringles et rideaux disponibles au grenier de l'école), surtout dans le bâtiment du haut (le bâtiment principal depuis deux ans).
- Demande de la part de la compagnie de bus de CHAMPAGNY-EN-VANOISE de délimiter une zone afin de créer aux abords de l'école un arrêt de bus sécurisé (tracés, abri) lors des sorties scolaires mais également pour les navettes scolaires quotidiennes.
- Les parents d'élèves et l'équipe enseignante souhaiteraient également que soient installés des panneaux annonçant l'école (aussi bien en bas, que par la rue les Hauts du CREY), ainsi que des ralentisseurs au niveau du bâtiment du haut. Certains véhicules, dont notamment des camions et des navettes, se permettent d'accélérer dans cette montée.
- Les parents d'élèves souhaiteraient un déneigement efficace des accès principaux menant à l'école par le service technique, avec salage au niveau des portails. Ils souhaiteraient des passages plus fréquents des services notamment lors de journées de chutes de neige.
- M. ARAND souhaiterait voir installer avant l'hiver prochain des tapis de caillebotis en caoutchouc sur toutes les marches des escaliers extérieurs qui relient les deux bâtiments, comme s'est notamment le cas dans d'autres école (à l'école de Méribel par exemple). En effet, le revêtement lisse de ces escaliers favorise le risque de dérapages des élèves (accident évité de peu d'une élève

de maternelle). Il suffirait de mesurer ces bandes de caillebotis et de les visser au sol. M. le maire pense que cela pourrait poser problème car des bandes pour malvoyants de trouvent déjà avant chaque descente d'escaliers.

VII) Questions et informations diverses

- Souhait des parents d'élèves de faire intervenir une personne ressource sur la prévention des risques liés au numérique : génération numérique. Intervention de cette association au collège de BOZEL l'an dernier : contenu très riche mais uniquement à destination d'élèves de 4ème et plus. Proposition de faire intervenir cette personne avant le collège (dès le CP). Cette association savoyarde pourrait intervention sur une journée (ateliers avec des élèves de différentes classes d'âges, avec bilan systématique de ces ateliers avec les parents et les enseignants). Une intervention tous les 3 ans pourrait être envisagée (une fois par cycle pour les élèves de cycles 2 et 3). Compte tenu de la somme demandée pour l'organisation d'une réunion avec les parents afin de faire le bilan de cette intervention, il serait possible de regrouper les différentes écoles du canton sous ce même projet.
- Journée de solidarité sur le harcèlement : 6e du collège + CM2 de Bozel. Les parents s'étonnent que les autres écoles du canton n'aient pas pu se rattacher au projet organisé au collège de Bozel qui a été très bien apprécié. Les enseignants ont été informés de cette journée via l'inspection de Moûtiers, mais malheureusement pas du projet mené à Bozel. M. ARAND a été informé par l'intervenante de théâtre de l'an passé, qu'une représentation théâtrale sur ce thème devrait se tenir dans les semaines à venir à Pralognan-la-Vanoise, avec des élèves de 6ème de Bozel.
- M. le maire confirme que le budget de la mairie alloué à l'école est à nouveau de 5000 € pour l'année 2017.
- Travaux été 2017 :
  Contrairement à ce qui été prévu initialement, les travaux concernant l'installation de la cantine dans l'enceinte de l'établissement ne débuteront pas pendant le temps scolaire, mais commenceront au mois de juillet. M. le maire nous informe que 55 000 € de travaux sont nécessaires pour ce projet. Toutes les salles du bâtiment du bas seront donc refaites ; celles du bâtiment du haut attendront donc l'année suivante. Une discussion avec M. COLOM et/ou Mme. MAZEL devra être entreprise par la mairie afin de redéfinir l'attribution des salles du périscolaire pour l'année prochaine.
- Participation des élèves aux événements de la commune (en lien avec l'office du tourisme) : Carnaval, activités sur les dinosaures en lien avec les Subli'Cimes. Proposition de voir un élève siéger au conseil municipal en présence d'un adulte, afin de faire le lien avec ce qui est entrepris en Enseignement Moral et Civique.
- A prévoir pour l'année prochaine : sortie à Pralognan-la-Vanoise pour La Grande Odyssée.
- A venir très prochainement :
  Semaine d'évaluation du 2ème trimestre fixée du jeudi 30 mars au mercredi 5 avril, suivie d'une réunion parents-professeurs le mardi 11 avril dès 15h30 : un sondage Doodle a été mis en place afin que les parents puissent s'inscrire au créneau horaire souhaité.

Levée de séance : 22h20

Feuille d'émargement :

M. le Maire (ou son représentant)	Conseillers municipaux en charge des affaires scolaires		D.D.E.N.	Représentante des parents d'élèves
M. RUFFIER LANCHE	M. RUFFIER DES AIMES	Mme. ZBITAK M.	M. BRUN	Mme. RUFFIER LANCHE
		Excusé		
Représentantes des parents d'élèves			**Directeur**	**Adjointe**
Mme. BRIN	Mme. DAUDE	Mme. RUFFIER DES AIMES	M. ARAND	Mme. ROUILLE
Adjoint (remplaçant)	**Responsables périscolaire (invitées)**		**A.T.S.E.M. (invitée)**	**Personne relais du projet éco-école (invitée)**
M. FANTONE	Mme. ZBITAK A.	Mme. HERARD	Mme. LE BARBIER	Mme. SOUVY
Responsable service enfance, jeunesse et culture du canton				
Mme. MAZEL (ou son représentant)				
C. COLOMY				